

Intervention de Dominique Trétout Séance plénière du 6 juillet 2009

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Mes chers collègues,

J'ai lu avec attention le rapport qui nous a été remis pour cette séance plénière consacrée au bilan d'étape de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Ainsi, l'étude de notation extra-financière, réalisée par le cabinet BMJ Ratings, souligne la prise en compte du développement durable dans les politiques menées par le Conseil général.

Je remarque, dans cette étude, le satisfecit donné à la démarche retenue pour l'élaboration du livre bleu du nautisme en Finistère.

Rappelons que le livre bleu, créé en 1986, est le document qui reprend l'ensemble des orientations stratégiques pour la filière nautique. Il a servi de socle pour la création de nautisme en Finistère, en 1989. Le livre bleu est régulièrement révisé pour prendre en compte les évolutions dans ce domaine, comme le développement durable et la complémentarité avec les autres activités liées à la mer.

Nous avons travaillé à l'actualisation du livre bleu du nautisme avec l'ensemble des représentants de la filière et des collectivités finistéennes, à travers de nombreuses rencontres, ainsi qu'avec les usagers lors du forum participatif organisé sur le développement du nautisme en Finistère par le Conseil général le 23 octobre 2007.

Toutes ces discussions, tous ces échanges ont permis la définition de cinq enjeux majeurs pour la filière nautique dans notre département. Ils se traduisent concrètement par cinq axes stratégiques, cohérents avec les principes énoncés dans l'Agenda 21 du Conseil général du Finistère.

Ainsi, nous avons affirmé notre ambition de faire du Finistère un département exemplaire pour le développement durable. De promouvoir un nautisme porteur de solidarité. D'orienter et de soutenir le développement pérenne de la filière. De renforcer notre communication pour partager la culture et les valeurs maritimes. Et, enfin, d'améliorer la gouvernance pour assurer un développement équilibré et harmonieux du territoire.

L'ensemble de ces orientations stratégiques a été voté à l'unanimité lors de la séance plénière du 26 juin 2008. Elles seront prolongées par un plan départemental précisant les actions portées par le Conseil général et par Nautisme en Finistère.

Monsieur le Président, mes chers collègues, les commentaires apportés par le cabinet BMJ Ratings soulignent la qualité de la démarche que nous avons suivie au Conseil général, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Parce que nous sommes tous bien conscients de l'importance de la mer pour le Finistère et les Finistéens. En effet, la richesse et la diversité de nos côtes, de notre espace maritime, doivent être préservées. Nous serons vigilants à ce que nos actions soient respectueuses des hommes, de leurs activités et de l'environnement.

Je vous remercie.